



Infos de Serre

Bulletin mensuel du Réseau Action Climat et de ses associations membres



Copenhague : un accord vide à compléter d'urgence

La Conférence des Parties prend note de l'accord de Copenhague du 18 Décembre 2009.

C'est par cette formule que s'est conclu le sommet « historique » de Copenhague. Après deux ans de travail acharné, cette conférence a accouché dans la douleur et dans la fatigue d'un accord creux et pétri d'intentions vagues. Mais les États ont du travail à la maison, à rendre avant le 31 janvier !

Aux Nations Unies, les décisions sont adoptées par consensus. C'est même un principe fondamental.

Pour autant, à Copenhague, la présidence danoise s'est arrangée avec le règlement et a trouvé la parade : une locution alambiquée (*prend note*) qui semble affranchir l'assemblée d'une unanimité. Ainsi, le texte décidé en petit comité plus tôt dans la soirée a été validé et les engagements chiffrés de réductions remis à plus tard.

2 ans de travail pour un accord de 3 pages

Concrètement, cet accord est un document de moins de 3 pages, composé de 12 articles. Il est suivi de deux tableaux en annexes qui devront être complétés pour le 31 janvier 2010 au plus tard :

- dans le premier tableau, les pays industrialisés devront inscrire leurs objectifs de réductions d'émissions pour 2020. Chaque pays est invité à remplir lui-même ce tableau et l'année de référence par rapport à laquelle l'objectif sera défini.
 - dans le second tableau, les pays en développement devront communiquer leurs futures actions de réductions de leurs émissions qu'ils comptent mettre en place au niveau national.
- Ces tableaux, et plus largement la forme globale de cet accord, sont pour le moins déroutants pour quiconque a suivi les négociations. Pendant les deux années de préparation, de nombreux groupes de travail ont planché sur des préconisations techniques chiffrées et rédigé des milliers de pages de non-papiers, prenant en compte les exigences scientifiques et les scénarios économiques des différentes parties. Cette déclaration politique ne leur rend pas hommage.

Des engagements financiers flous et en deçà des besoins des pays en développement

L'accord de Copenhague prévoit deux types de financements :
 - un financement dit « précoce », de 30 milliards de dollars sur 3 ans entre 2010 et 2012, pour aider les pays en développement dans leurs actions d'adaptation et de limitation de leurs

émissions. Les actions d'adaptation devront être focalisées en priorité sur les pays les plus vulnérables.

L'accord ne précise pas d'où viendra l'argent, quel sera le modèle de gouvernance ni à quoi et pour qui iront ces financements.

- un financement de plus long terme. L'accord évoque en effet, de manière plutôt molle, la nécessité pour les pays industrialisés de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour soutenir les pays en développement. Mais aucune précision n'est apportée sur la part respective du public/privé dans ce financement. Les pays ont également échoué à se mettre d'accord sur l'établissement de nouveaux mécanismes de financements, du type taxes ou mises aux enchères des droits à polluer. Ils ont renvoyé cette tâche à un panel de haut niveau. Aucune date butoir n'est mentionnée pour la fin des travaux de ce groupe et l'adoption d'une décision.

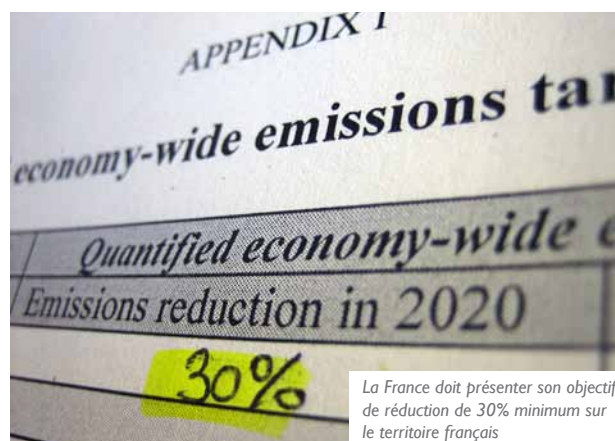
Malgré tout, si la version finale est hautement frustrante, elle laisse la porte ouverte à des engagements plus sérieux, loin de l'agitation danoise.

Copenhague continue jusqu'au 31 janvier

Selon l'accord, les pays industrialisés doivent présenter leurs objectifs de réductions au 31 janvier 2010. L'Europe, par la voie de ses principaux chefs d'Etats, a clairement marqué son volontarisme vis à vis des autres pays. Il est grand temps de traduire dans les engagements politiques ces ambitions tant vantées dans les discours. Le RAC-F demande à l'Europe et en particulier à la France de passer, au 31 janvier, à un objectif de réduction de ses émissions d'au minimum 30% pour 2020 par rapport à 1990. La France devra par ailleurs s'engager à respecter cet objectif sur son propre territoire et non en recourant à la compensation de ses émissions via des projets menés à l'étranger.

> **Marc Mossalgue**

Chargé d'information - Réseau Action Climat France



La France doit présenter son objectif de réduction de 30% minimum sur le territoire français

Annulation de la Contribution Climat Energie (Taxe Carbone) par le Conseil Constitutionnel : Le gouvernement doit présenter un nouveau projet, sans exemption !

Lors de l'élaboration de la taxe carbone, le Réseau Action Climat s'est insurgé contre les multiples exemptions instaurées par le gouvernement et le Parlement. Nous avons souligné la perte d'efficacité entraînée par ces exemptions, mais aussi le risque de censure par le Conseil Constitutionnel. Suite à cette censure, le gouvernement doit aujourd'hui présenter un nouveau projet abandonnant les multiples exemptions qui ont justifié la décision du Conseil Constitutionnel et revenir aux propositions du rapport « Rocard ».



Le gouvernement a l'occasion de présenter un projet efficace et équitable.

Le gouvernement doit ainsi présenter une véritable Contribution Climat Energie qui soit efficace pour lutter contre le changement climatique, selon les principes suivants :

- Taxation de toutes les émissions de CO₂ d'origine énergétique et calendrier spécifiant la taxation des autres émissions de GES (méthane, N₂O, gaz fluorés...).
- Taux de 32 euros par tonne de CO₂, progressant au cours du temps comme prévu par les rapports Quinet et Rocard (+5%/an jusqu'en 2020).

- Affectation des mesures de compensation (chèque vert ou crédit d'impôt) aux ménages modestes.
- Par ailleurs, il faut aussi taxer la consommation d'électricité, en particulier afin d'éviter de favoriser encore le chauffage électrique qui équipe déjà les trois quarts des logements neufs, qui entraîne des émissions de CO₂ supérieures à celles du chauffage au gaz* et

génère en hiver des pointes de demandes qui entraînent des risques de saturation du réseau électrique.

> Consulter la note de position du RAC-F sur la contribution Climat Energie : http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=1605

* Calcul incrémental d'après Energie Demain et EE Consultant in Face à la Menace climatique, l'illusion du nucléaire téléchargeable : http://www.rac-f.org/IMG/pdf/climat_illusion_nucleaire.pdf

Vague de froid et fortes consommations électriques : La sobriété énergétique est urgente !



Débrancher ses appareils électriques inutilisés : un réflexe simple mais important

Le système électrique français, déjà fortement producteur de déchets radioactifs, a aussi pour grave défaut d'être particulièrement défavorable au climat lors des pointes de consommation électrique comme celles que notre pays connaît en ce moment. C'est ce constat désormais récurrent à l'époque des grands froids qui amène les associations à lancer un appel solennel aux pouvoirs publics et aux français à agir en faveur de la sobriété énergétique.

Cette action passe tout d'abord par une réduction drastique des usages non essentiels de l'électricité, notamment entre 17h30 et 20h30 et un report de quelques heures des usages considérés comme essentiels. Débrancher les appareils en veille ou sous tension permanente comme les box, éteindre les écrans d'ordinateurs et les disques durs, ne pas lancer de machine à laver, cesser de recourir au sèche-linge, éviter les éclairages superflus, réduire la température intérieure à 19° le jour et 18° la nuit... sont quelques-unes des mesures de bon sens à même de réduire l'amplitude de cette pointe de la demande électrique. Conscientes que l'action individuelle ne peut répondre que partiellement à ce problème collectif et saisonnier, les associations réclament l'interdiction du chauffage électrique dans les bâtiments neufs qui entraîne une synergie entre les courbes de température et celles de la consommation électrique. Les associations appellent également le Gouvernement à faire éteindre immédiatement tous

les panneaux publicitaires retroéclairés et motorisés par voie réglementaire (loi de 1976 codifiée sur les économies d'énergie). Le nucléaire, peu flexible et peu fiable, n'est pas à même de répondre à la demande électrique de pointe, obligeant notre pays à importer de l'électricité notamment depuis l'Allemagne issue de centrales à gaz, fioul ou charbon et fortement émettrices de gaz à effet de serre.

Plus d'informations sur la pointe électrique :

www.agirpourenvironnement.org et www.negawatt.org

Pas de Formule 1 à Flins

Après un an de combat des associations, le Conseil général des Yvelines a pris la décision d'abandonner le projet de circuit F1 à Flins et de restituer les terres concernées à l'agriculture.

www.flinssanscircuitf1.org

Relance autoroutière et lutte contre les changements climatiques : comme une incohérence

Les associations environnementales et d'usagers des transports dénoncent l'abandon des engagements du Grenelle de l'environnement en matière d'infrastructures de transports. Selon la loi Grenelle I, l'Etat devait produire un nouveau Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) avant la fin 2009. Cet engagement ne sera pas tenu, laissant la voie libre aux lobbys et aux pouvoirs locaux pour opérer, sur le terrain, une véritable relance autoroutière.

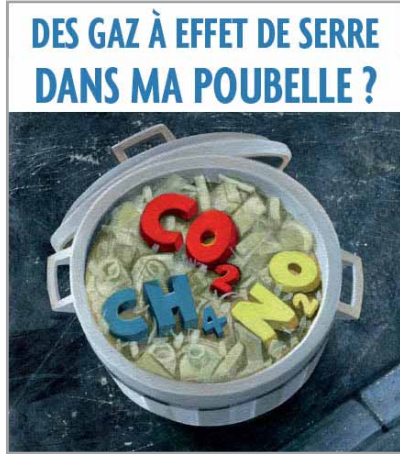
Nos associations demandent donc au gouvernement de publier l'actuel projet du SNIT et de rétablir le processus de concertation inscrit dans la loi.

Plus d'informations :

http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=1603

**Nouvelle publication grand public du Réseau Action Climat
Poubelles : ça sent le(s) gaz à effet de serre !**

Chaque année, un français produit en moyenne 390 kg d'ordures ménagères. Que faire de ces grandes quantités de déchets ?



En l'absence de solutions ultimes convenant à tous les types de déchets, les traitements actuels sont loin d'être propres et émettent des gaz à effet de serre en quantité non négligeables.

Cette brochure, réalisée à l'intention de tous les publics, décrypte l'impact réel de nos déchets sur le climat, notamment par l'identification

des différents gaz à effet de serre (CO₂, N₂O, CH₄) et de leurs effets. Elle s'attarde aussi sur la quantité et l'origine de ces déchets, souvent issus d'emballages superflus et de matières premières au long cycle de transformation. Enfin, elle détaille les différentes options disponibles en matière de traitement des déchets aujourd'hui : recyclage, stockage, incinération, compostage ou méthanisation.

Bien entendu, cette publication se conclut sur les conseils pour éviter de « produire » des déchets, en les limitant à la source (réutilisation, emploi de produits durables), en consommant différemment (penser *emprunt* avant de penser *achat*, acheter des produits de seconde main) ou en compostant soi-même ses déchets organiques.

Consultez et téléchargez cette brochure à l'adresse : http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=1609

**Inauguration du site de CSC à Jurançon
Non au Captage Stockage du Carbone**

Alors que le gouvernement s'apprête à cautionner le captage stockage de carbone en se rendant complaisamment à l'inauguration du site pilote à Jurançon, un collectif d'associations rappelle dans une lettre ouverte adressée au Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo que soutenir de telles fausses solutions n'a rien à voir avec la lutte contre les changements climatiques.

Depuis de nombreuses années, la presse, y compris scientifique, se fait écho des très grandes incertitudes, des risques et de l'inutilité publique de cette technique (voir article Sciences et Vie). L'INERIS (contrairement au BRGM qui est partie prenante et vend ses services sur le CSC) demande que l'on étudie de façon plus approfondie les risques de la technique avant toute mise en œuvre.



Il apparaît donc nettement aujourd'hui que cette technique, comme le dénoncent depuis des mois les associations, ne constitue pas une solution aux enjeux climatiques, mais représente un simple greenwashing de l'image de quelques sociétés pétrolières qui tentent désespérément de faire oublier leur désastreux

passif environnemental et social.

Le gouvernement ne doit pas se rendre complice de tels tours de passe-passe au risque de voir son engagement en faveur de l'environnement - tant vanté dans les discours - discrédité pour longtemps.

Les réponses aux changements climatiques doivent s'attacher à réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre et non à dissimuler leur prolifération dans les sous-sols.

A suivre sur : http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=1613

**Bilan de Copenhague :
Les actes du Mardi de 4D sont en ligne**

Le 22 décembre, 4D organisait, avec le RAC-F, Coordination sud et le CRID, un Mardi de 4D spécial Copenhague. De retour de la conférence des Nations unies sur le changement climatique, quel bilan peut-on tirer ?

Quel bilan de la mobilisation de la société civile ? Quelles perspectives pour la suite des négociations en 2010-2011, et pour la poursuite de la mobilisation collective ?

Avec Morgane Créach, Anne Chetaille, Pierre Radanne et Jeanne Planche.

Les actes de la conférence-débat sont en ligne sur le site de 4D : http://www.association4d.org/article.php3?id_article=637

**Ultimatum Climatique :
575 000 signatures et le combat continue !**

Si l'issue de Copenhague est très loin de l'accord équitable, ambitieux et juridiquement contraignant exigé par des millions de citoyens, ce sommet aura eu le mérite de passer en revue les effectifs dans la lutte contre les changements climatiques.

Des millions de citoyens sont venus des quatre coins du monde avec un message clair : « Assez de blablas, agissez maintenant ! »

Le but n'est pas atteint alors la mobilisation continue. Parce que nous n'avons pas le choix et que l'urgence s'intensifie chaque jour. C'est pour cela que nous serons là tout au long des prochaines semaines et des prochains mois, soutenu par plus de 550 000 signataires français de l'Ultimatum Climatique, à exiger sans relâche une prise en compte radicale des changements climatiques. Copenhague n'était que le début du grand soulèvement en faveur de politiques responsables, respectueuses de l'environnement et de l'avenir. Nous restons mobilisés, avec vous.

www.copenhague-2009.com



Mobilisation populaire des Amis de la Terre pour Copenhague La Vague bleue citoyenne a déferlé sur Copenhague et réveillé le Sommet

Par Cyrielle Den Artigh, Chargée de Mission Climat aux Amis de la Terre.

Cette année, la priorité pour les Amis de la Terre – France était d'organiser une mobilisation massive autour de Copenhague. Le point d'orgue a été le déplacement de 400 militants en train à Copenhague et le 12 décembre la participation à la « vague bleue » organisée

Départ du train pour Copenhague le 11 décembre à 8h



par Friends of the Earth International.

Le but de cette vaste mobilisation internationale était de prouver aux négociateurs que le débat climatique ne devait pas rester entre les mains des seuls experts et que les citoyens pouvaient s'emparer de ces questions. Ce voyage nous a rempli d'espoir et nous a montré qu'il était possible de mettre nos différences de côté et de lutter ensemble. Quelques chiffres sur ces 3 jours en train et à Copenhague : 400 personnes, 2 600 km, 34 heures de train, 2h40 de métro danois, 7 heures de manifestation, -3°C,...

Le départ du train a eu lieu le 11 décembre à 8h00 : la gare du nord a été subitement envahie de militants bleus. Le train a accueilli des activistes de plusieurs dizaines d'organisations différentes si bien que le voyage a été un intense moment de convergence de luttes et d'échanges, notamment grâce à la radio organisée dans le train par Oxfam, retransmettant des débats dans tous les wagons.

A Bruxelles, nous avons changé de train pour rejoindre le collectif interassociatif belge et ses 400 autres militants. Une

conférence de presse s'est improvisée en pleine gare, sur le quai. Nous sommes finalement arrivés à 2h du matin à Copenhague, enchaînant avec 1h de métro pour rejoindre l'école où nous allions dormir. Le lendemain matin, nous nous sommes retrouvés à 10 000 militants tout de bleu vêtus pour une «Flood» (marée humaine) entre le Klimaforum et le parlement danois.

Un seul message, simple et fort : 'No Offsetting, climate justice now'. La priorité des Amis de la Terre était en effet de rejeter la compensation carbone.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes nous ont rejoint devant le parlement pour la grande marche internationale de l'après-midi jusqu'au Bella Center, le lieu des négociations. Cette marche pour la justice climatique rassemblait ONG écologiques et altermondialistes (Via Campesina, Greenpeace, Oxfam, Friends of the Earth, etc.), des syndicats, des partis politiques, etc.



La fraîcheur danoise n'entame pas la mobilisation des militants français, bien décidés à influencer les négociations

Pour décider de la suite de la mobilisation, le collectif UCJS (Urgence Climatique Justice Sociale) organise une rencontre nationale le 6 février à Paris. La mobilisation populaire ne peut pas faiblir maintenant, alors que nous n'avons rien obtenu à Copenhague ! Pour suivre les futures mobilisations, rendez-vous sur le site : www.dubruitpourleclimat.org



La vague bleue a déferlé sur Copenhague. Selon la police, les militants étaient au nombre de 100 000



Infos de Serre, le bulletin d'information édité par le Réseau Action Climat France
 Chef de Publication : Marc Mossalgue.
 Pour s'abonner : infosdeserre-subscribe@rac-f.org
 Plus d'information : www.rac-f.org